



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 2757

Texte de la question

## SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ DIM A AUTUN

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Anciaux, pour le groupe UMP.

M. Jean-Paul Anciaux. Monsieur le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes, le 15 mai 2006, les directions de Dim SA et de Playtex SA, filiales du groupe DBA, ont présenté leurs plans stratégiques 2006-2007, ainsi qu'un projet de réorganisation de leurs activités.

Cette réorganisation se traduirait par une baisse des effectifs de l'ordre de 950 postes étalée sur 2006 et 2007 et répartie à travers l'Europe, la France étant le principal pays touché.

Pour Dim SA à Autun, centre historique de la marque, implanté dans ma circonscription, près de 200 suppressions de postes sont envisagées.

Depuis plusieurs mois, notamment après le rachat par Sun Capital Partners, nous sommes, en concertation avec vos services et ceux du ministère de l'industrie, mobilisés sur ce dossier, en relation étroite avec l'ensemble des syndicats de l'entreprise. J'ai demandé la mise en place de la cellule de veille, qui a facilité jusqu'alors les échanges d'informations, et j'ai conduit, comme ils le souhaitaient, les représentants des organisations syndicales au ministère de l'industrie en décembre 2005.

Monsieur le ministre, Autun et son bassin d'emploi, l'Autunois Morvan, sont aujourd'hui durement touchés par cette annonce. Aussi, je souhaite que le Gouvernement interpelle la direction de l'entreprise sur ses intentions en matière de reclassement du personnel, d'investissements futurs et de participation à la reconversion du bassin.

Je demande que les responsables politiques et socio-économiques soient invités à participer à l'élaboration d'une stratégie de redynamisation. Celle-ci peut concerner les infrastructures, la formation, les équipements. L'objectif tient en un seul mot, monsieur le ministre : l'emploi. L'emploi qui peut être sauvé, l'emploi qui peut être adapté, l'emploi qui peut être créé.

Les collectivités locales ont déjà fait part de leur intention de s'impliquer et de leur volonté d'accompagner les mesures que l'État devra nécessairement mettre en oeuvre. Localement, les services de l'ANPE et des ASSEDIC sont d'ores et déjà fortement mobilisés.

L'entreprise doit s'impliquer. Aussi, à l'issue de la période de concertation et de négociation avec les partenaires sociaux, il est indispensable qu'elle fasse part de ses intentions concrètes, et, surtout, de ses futurs investissements sur le site d'Autun.

Monsieur le ministre, je demande que le site d'Autun bénéficie une attention très soutenue, eu égard au poids économique et au nombre d'emplois que représente Dim sur l'Autunois Morvan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Patrick Lemasle. Il n'y a plus de Gouvernement : où est de Villepin ? où est Sarkozy ?

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur le député, 404 emplois sont concernés en France par le plan de restructuration du groupe DBA, qui, sur l'ensemble de l'Europe, annonce la suppression de 950 emplois. Ce sont des emplois qui sont occupés en grande majorité par des femmes, qui exercent leur métier depuis longtemps avec compétence mais sans avoir reçu d'autres

qualifications. La dimension humaine de ce dossier économique est donc particulièrement sensible.

Voilà pourquoi, avec le Gouvernement, nous avons d'abord souhaité un temps de pause, et notamment le rétablissement des quotas à partir de l'été dernier pour un certain nombre de produits importés massivement, dont les produits fabriqués par Playtex.

Voilà pourquoi le 16 janvier dernier, avec François Loos, nous avons signé avec l'ensemble de la profession textile, en présence des partenaires sociaux, un dispositif pour accompagner socialement et économiquement les hommes et les territoires.

Monsieur Anciaux, trois sites sont touchés : Autun, Château-Chinon et Vallois-Perret. Et, naturellement, nous nous préoccupons de ces trois sites. Compte tenu des conditions que vous avez su créer, monsieur le député, avec les partenaires sociaux, avec François Loos et le ministère du travail, je puis apporter les réponses suivantes.

D'abord, le groupe DBA et Sun Capital doivent assumer leurs responsabilités, notamment vis-à-vis du territoire, conformément au décret que nous avons pris avec Jean-Louis Borloo en août dernier, mais également responsabilités en matière de réindustrialisation, d'accompagnement et de reclassification des personnels. La maison de l'emploi de votre région devrait également apporter une dynamique particulière autour des pôles de compétitivité du bois ou du nucléaire. Mais j'avoue que je suis inquiet pour les femmes employées à Château-Chinon.

Voilà pourquoi, comme vous l'avez souhaité, François Loos et moi-même organiserons dans les jours à venir une réunion avec les représentants du personnel, puis avec la direction et les porteurs du capital, pour connaître les projets d'avenir du groupe DBA en France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Anciaux](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2757

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mai 2006